



collectivités  
pour la culture

communiqué  
du 24 juin 2022

### **LOURDES INQUIÉTUDES POUR LES BUDGETS CULTURE DES COLLECTIVITÉS**

Depuis quelques mois, les annonces de baisse du budget culture des collectivités territoriales se succèdent. L'inquiétude est grande dans le milieu culturel et va au-delà d'un territoire particulier. Elle est révélatrice d'un symptôme plus général : les collectivités territoriales seront-elles en mesure de continuer à soutenir les arts et la culture à un niveau suffisant ? Elles sont en effet soumises à un régime drastique d'économie, initié il y a plusieurs années, et qui va en s'accroissant.

A ce titre, l'exigence de 10Mds€ d'économie que nous promet le président de la République pour son nouveau quinquennat s'avérerait désastreuse pour les capacités de financement des collectivités territoriales, notamment dans le domaine de la culture.

Il est grand temps que nous prenions la mesure de la menace : les seuls plans de soutien puis de relance mis en place l'année dernière ne suffiront pas à soutenir la culture à la hauteur qu'il convient. Il faudra de nouveaux financements, d'importance, pour venir en soutien aux artistes et aux acteurs de la culture, en particulier pour mettre un terme à l'inégale répartition de l'action publique sur les territoires.

L'Etat doit prendre la pleine mesure du désarroi actuel des collectivités territoriales, conséquence notamment de l'amoindrissement de leurs recettes fiscales mais aussi du pacte de Cahors, des frais sécuritaires croissants, des baisses des recettes et augmentations des coûts salariaux et de fonctionnement des équipements culturels consécutifs à la pandémie et, plus globalement, de la hausse des coûts de l'énergie, de l'inflation....

Cela fait déjà plusieurs mois que la FNCC demande, comme l'ont également suggéré des sénateurs dans un rapport de septembre 2021, que l'Etat augmente les moyens de ses services déconcentrés pour aider directement les collectivités territoriales à maintenir le niveau de leur soutien à la culture et desserrer l'étouffement financier dans lequel elles sont piégées. Il en va de la continuité du partage de la responsabilité culturelle entre l'Etat et les collectivités et, sachant que ces dernières contribuent pour 70% à la dépense culturelle publique, de la continuité du financement de la culture en France.

En ces temps de montée de l'intolérance, de croissance de l'indifférence de nos concitoyens à la chose publique, nous ne cesserons de rappeler que la culture doit pouvoir continuer à jouer, dans notre pays, un rôle d'émerveillement, d'émancipation et d'ouverture à l'autre.

*le Bureau de la FNCC*

Contact presse  
Aurélien Mallet :  
contact@fncc.fr